

EnR & souveraineté énergétique des territoires

Webinaire PIGMA du 02 octobre 2025

Denis ALESSANDRINI DREAL NOUVELLE AQUITAINE

denis.alessandrini@developpement-durable.gouv.fr

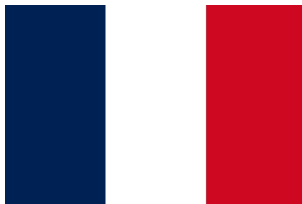


*Maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale **bien en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels** »*

“Paré pour 55” (“Fit for 55”)

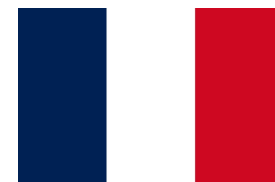


*Neutralité carbone en 2050
-55% d'émissions de GES d'ici 2030 (v. 1990)*



La stratégie française énergie-climat

Une stratégie française pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles



5 OBJECTIFS

- 1** Baisser nos consommations d'énergie
- 2** Accroître la production d'énergie décarbonée
- 3** Adapter les réseaux
- 4** Garantir la sécurité d'approvisionnement
- 5** Préserver le pouvoir d'achat et la compétitivité

*Efficacité énergétique
Sobriété énergétique*

Réduire de 50 % notre consommation en 2050, par rapport à 2012

Accélérer le développement des énergies renouvelables

Atteindre 33 % d'EnR dans la consommation finale en 2030

Maximiser la production nucléaire, et soutenir le développement de nouveaux réacteurs

Réduire de 50 % nos émissions de GES en 2030, 83 % en 2050 (par rapport à 1990)

La stratégie française énergie-climat



DOCUMENTS DE PLANIFICATION

*Le schéma décennal de
développement du réseau
(SDDR) / transformation
du réseau public de
transport d'électricité*

*3è Plan national d'adaptation
au changement climatique
(PNACC) / adaptation au
changement climatique*

*3è Stratégie nationale bas
carbone (SNBC) / atténuation
du changement climatique*

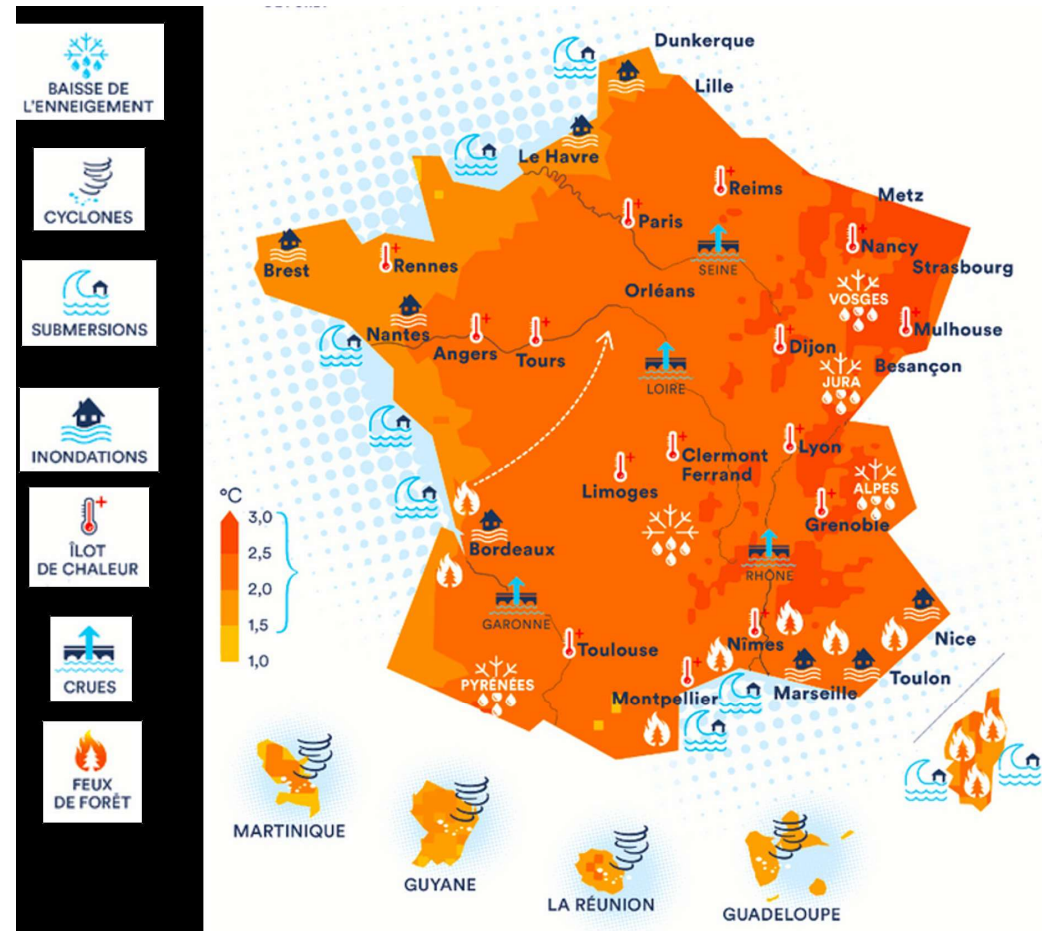
*3è Programmation
pluriannuelle de l'énergie
(PPE) / transformation du
système énergétique*

3^e Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)

Publié en mars 2025

Scenarios :
+ 2 °c en 2030
+ 4 °C en 2100

52 mesures – 200 actions



3^e Stratégie nationale bas carbone (SNBC)

Atténuation du changement climatique

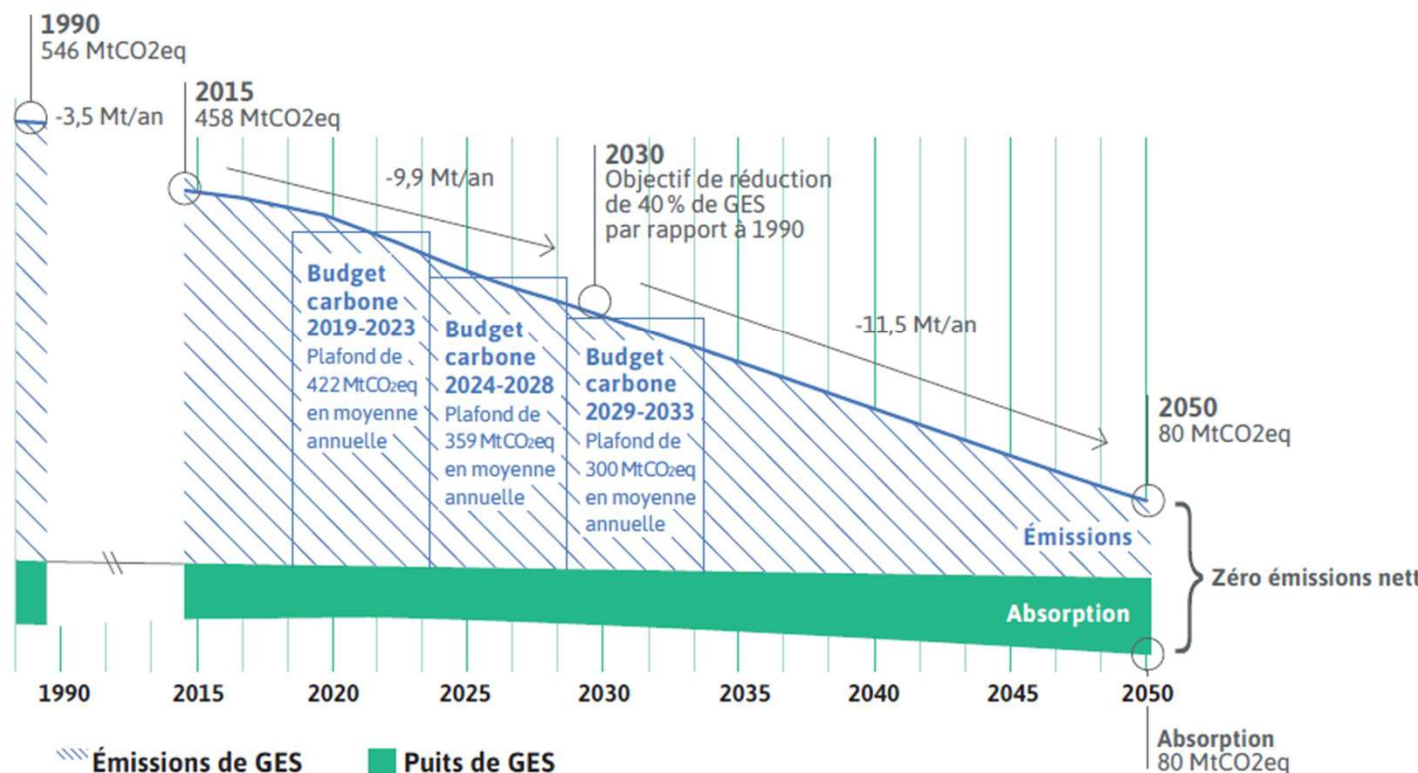
(en cours de finalisation/validation)

=> exercice de modélisations de nos émissions (run 1, run 2, run 3) – rebouclage : - 50 % en 2030, - 83 % en 2050

=> fixer des budgets carbone 2025-2030 / 2031-2035

= neutralité en 2050

Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq). Inventaire CITEPA 2018 et scénario SNBC révisée (neutralité carbone)



3^e Stratégie nationale bas carbone (SNBC)

Atténuation du changement climatique (en cours de finalisation/validation)

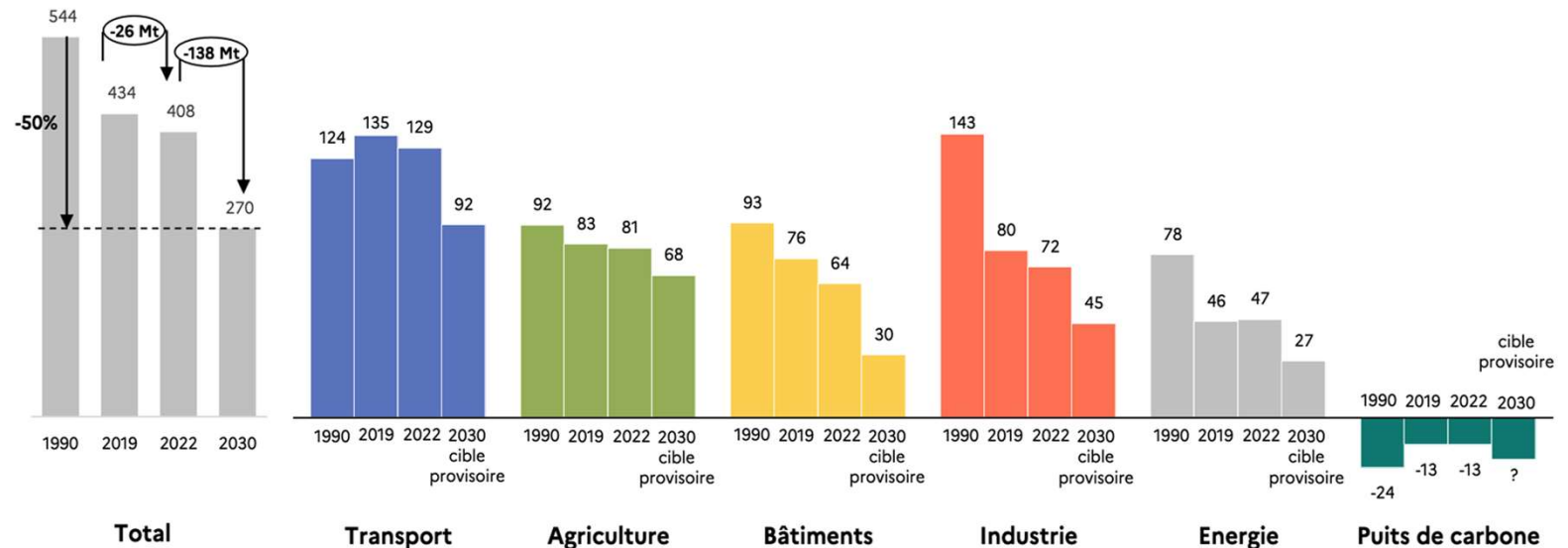


Secrétariat général à la planification écologique

⇒ fixer des **objectifs sectoriels** de réduction d'émissions de GES à l'horizon 2030

Répartition de l'effort par secteur

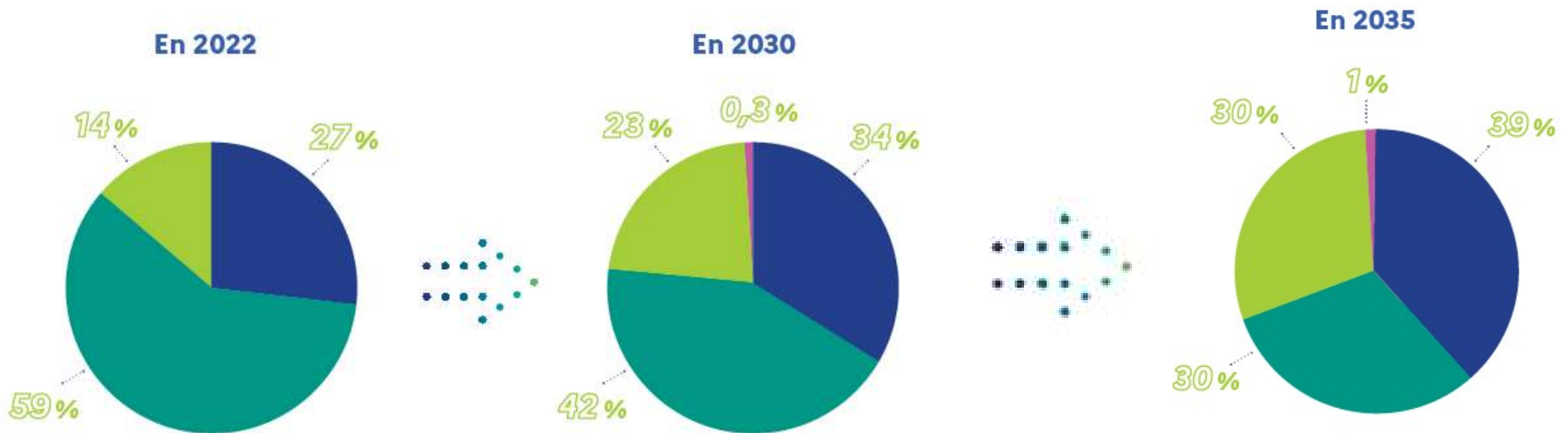
Emissions annuelles domestiques de GES réalisées en 1990, 2019 et 2022, résultats provisoires des simulations 2030 (en MtCO₂e/an)



3è Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)

Transformation du système énergétique (en cours de finalisation/validation)

■ Électricité ■ Énergie fossiles ■ EnR hors électricité ■ H2 et e-fuel



DGEC – Consommation finale Trajectoires provisoires issues des modélisations en cours

Contexte national :

La PPE 3 n'a pas encore été validée....

La Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) précise que :

- La PPE 3 figure parmi les dossiers prioritaires du 1^{er} ministre, signature possible d'ici la fin de l'année, sans certitude
- Il s'agit de poursuivre en région le travail mené par les **Comités Régionaux de l'Énergie (CRE)** pour bâtir des propositions d'objectifs par filière EnR

Comité Régional de l'Énergie

- Co-pilotage Etat – Région
- 45 membres - 5 collèges : État - Région - Collectivités - Professionnels des activités liées à l'énergie - Associations
- lieux de débat et de concertation avec les collectivités :
 - => avis sur les zones d'accélération
 - => proposition des objectifs régionaux pour les EnR (PPE)
 - => avis et suivi du SRADDET

Filières et sous-filières EnR demandées dans l'exercice de régionalisation des objectifs de production des ENR

- Géothermie de surface (PAC géothermiques)
- Géothermie profonde
- Solaire thermique
- Récupération de chaleur fatale
- Livraisons de chaleur dans les réseaux urbains
- Combustibles solides de récupération
- Pompes à chaleur
- Biomasse solide
- Injection de biométhane
- Photovoltaïque
- Petite hydroélectricité sous le régime de l'autorisation
- Grande hydroélectricité (concession et STEP)
- Eolien terrestre

=> En Nouvelle-Aquitaine, réflexions à d'autres filières : énergies marines, les gaz verts innovants, électro-carburant, et l'hydrogène.

Calendrier provisoire d'élaboration de la PPE 3 et sa régionalisation.

Fin 2025 – début 2026 :

- Validation et publication du décret et document PPE 3
- Saisine du ministre pour que les CRE transmettent sous 2 mois leur proposition d'objectifs régionalisés par filière EnR

1^{er} semestre 2026 :

- Concertation du ministre avec les conseils régionaux concernés : assurer le bouclage
- Publication du décret définissant les objectifs régionaux PPE3 par filière EnR
- Engagement de la mise en compatibilité des SRADDET avec les objectifs de la PPE et les objectifs régionaux dans un délai de 6 mois à compter de leur publication

Schéma décennal de développement du réseau (SDDR)

Evolution du réseau de transport d'électricité pour les quinze prochaines années

DEBAT PUBLIC en cours – CNDP Limoges 04/11 – Bordeaux 05/11

- ✓ projets de décarbonation et de réindustrialisation du pays
- ✓ relance d'un programme nucléaire
- ✓ développement des EnR dont l'éolien en mer
- ✓ adaptation au changement climatique

=> **Révision du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR)** pour planifier les investissements sur les réseaux d'électricité pour l'accueil des EnR

Loi d'accélération de la production des EnR du 10 mars 2023

La loi APER se structure autour de **4 axes** :

Axe 1 : Le partage de la valeur

Axe 2 : La simplification – sécurisation administrative

Axe 3 : La mobilisation du foncier – parking - toitures
encadrement de l'agrivoltaïsme – documents cadre

Axe 4 : La planification des EnR : les ZAEnR

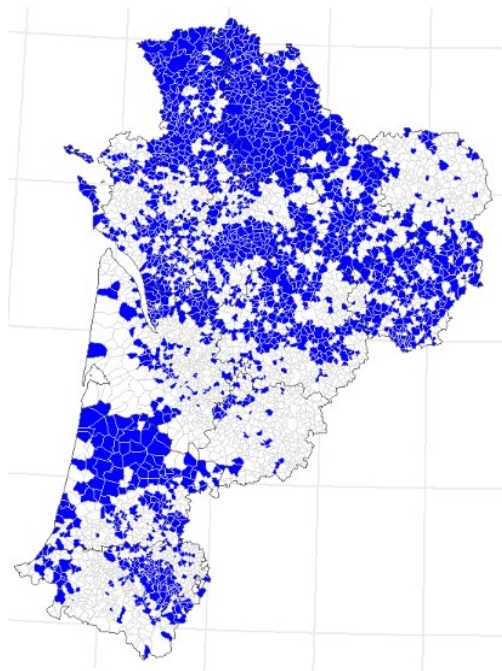
Bilan de la remontée des ZAEnR au 31 octobre 2024

44 % soit 1 895 communes de NA
ont délibéré en proposant au moins une ZAEnR

282 278 ZAEnR

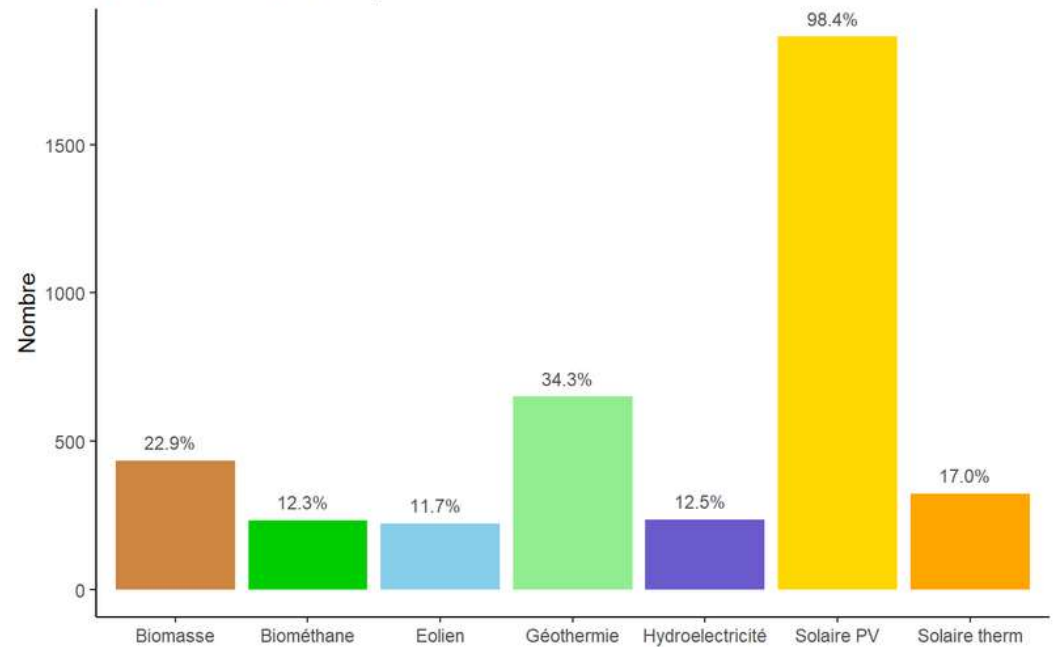
Communes avec au moins
une ZAEnR

12 arrêtés préfectoraux










présence de zaenr

Nombre de communes par filiere ENR

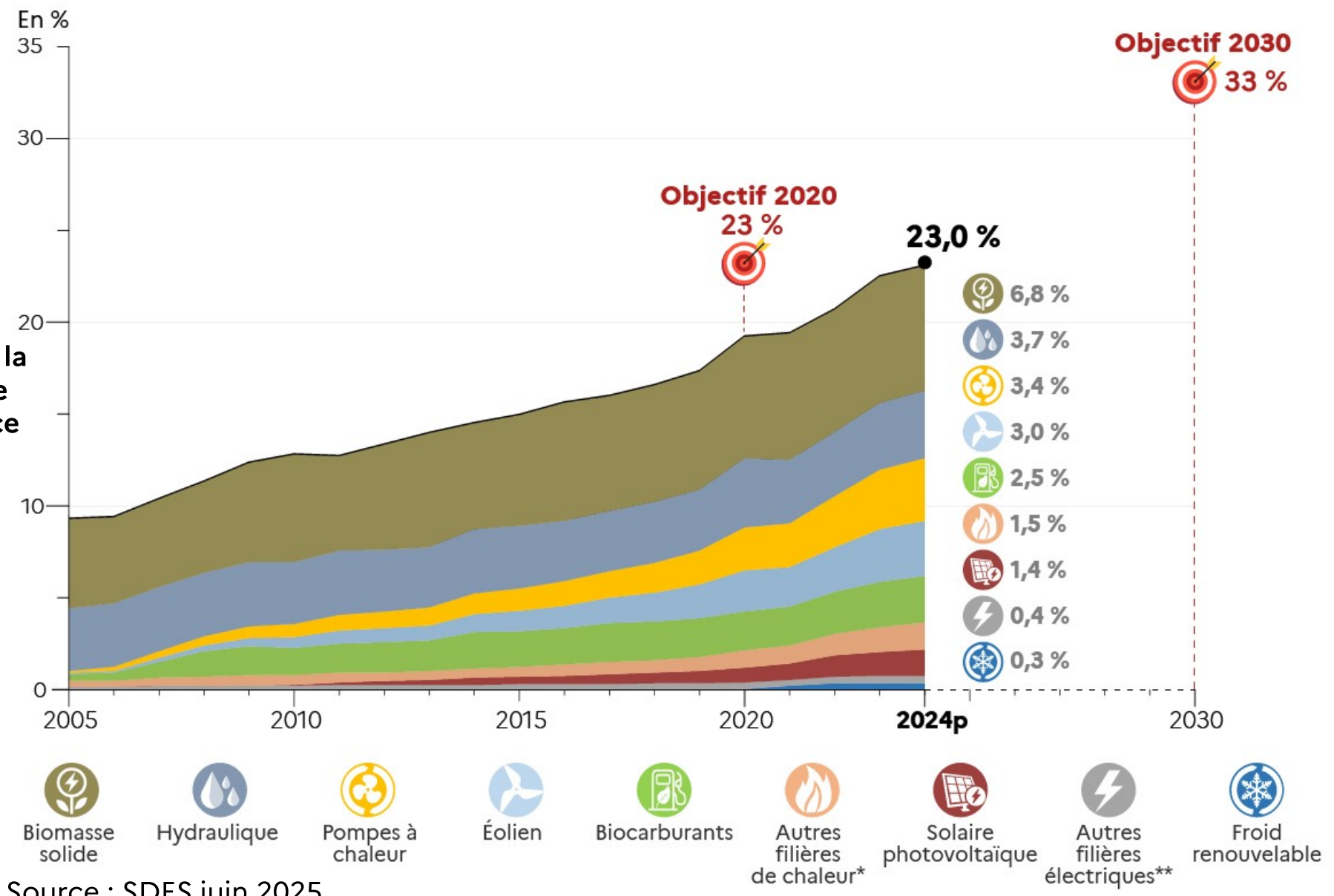


% : Part des communes parmi les communes ayant au moins une ZAEnR

Synthèse par filière au 31 octobre 2024

Filières	Production 2022/2023 GWh	Objectifs production 2030 GWh	Reste à installer GWh	Productible ZAENR GWh	Objectif atteint à (options basses) :
Éolien	3 725	10 350	6 625	398 - 614	 9 %
Hydroélectricité	3 670	4 300	630	659 – 1599**	
Photovoltaïque	5 179	9 700	4 521	8 000 à 15 100	
Solaire thermique	161	700	539	1 120	
Géothermie (hors PAC individuelles)	199	1 100	901	6 375	
Biogaz biométhane en injection	915	6 000	5 085	1 980	 39 %
Biomasse / bois-énergie (hors bois bûche)	11 442	13 500	2 058	3 653	

Part des EnR dans la
conso finale brute
d'énergie en France



Source : SDES juin 2025

Temps d'échanges